

# Etats généraux de la Police - fiche d'information

La police au service de tous #SEGPoI

## Description

Après 20 ans, le modèle policier actuel est de plus en plus sous pression. La Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, en collaboration avec un certain nombre de partenaires clés, a dès lors pris l'initiative d'organiser les États Généraux de la Police. Il s'agit d'un projet global et unificateur qui vise à rassembler toutes les activités pertinentes des principaux partenaires et parties associées. Les États généraux traiteront des thèmes politiques dans lesquels des choix importants doivent être faits pour que la police soit à l'épreuve du temps. Les documents de vision et de politique, les études, évaluations et rapports pertinents qui existent actuellement serviront de point de départ à ces travaux.

## L'objectif final

Les Etats généraux identifieront les défis de la police et formuleront des recommandations stratégiques. La ministre utilisera ensuite ces recommandations pour concrétiser sa politique. Si nécessaire, d'autres autorités compétentes et parties responsables seront associées ou invitées à participer à la prise d'initiatives. L'objectif final est de parvenir à une force de police plus moderne et plus dynamique sur la base d'une vision et d'une approche renouvelées.

## Les partenaires clés

La Ministre collabore avec toute une série de partenaires clés. Ils fourniront l'expertise nécessaire et assureront une grande partie des activités de fond. Des tables rondes, séminaires, journées d'études et ateliers de travail peuvent par exemple être organisés dans ce cadre.

Il s'agit des organisations suivantes :

- L'asbl Centre for Policing and Security (CPS)
- L'asbl Circle of Police Leadership (CPL)
- L'asbl Centre d'Etudes sur la police (CEP)
- Le Comité de coordination de la Police intégrée (CC GPI)
- La Direction générale Sécurité et Prévention du SPF Intérieur (DGSP)

En fonction de l'évolution des Etats généraux, d'autres partenaires peuvent également y être associés. Les acteurs concernés peuvent devenir partenaires clés en reprenant certaines activités de fond.

## Les parties associées

De nombreux d'autres intéressés seront invités par la Ministre.

### Les autorités de police

Le Ministre de la Justice tout particulièrement, mais aussi les bourgmestres, les gouverneurs et les autorités judiciaires jouent un rôle important dans le fonctionnement de la police. En outre, les entités fédérées sont aussi de plus en plus associées au fonctionnement de la police. La plupart de ces autorités sont représentées au sein du Conseil fédéral de Police. Le Conseil des Bourgmestres y sera également associé.

### Les policiers

L'agent de police individuel a évidemment un intérêt dans la poursuite de la conception de la police, en particulier en tant qu'employé.

### La population comme client

La population sera associée aux démarches au travers d'initiatives prises par la Ministre en matière de renouveau démocratique et de participation citoyenne.

### Le Parlement

Les députés seront également invités à participer. Plusieurs membres de la Commission Intérieur ont déjà fait part de leur intérêt pour les Etats généraux. Le Comité P est bien entendu aussi une importante partie prenante.

### L'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale (AIG)

### Les groupes d'intérêts

Il existe également divers groupes d'intérêts associés à la police et à son fonctionnement. Nous pensons aux organisations syndicales et aux associations représentant les villes et les communes.

### Autres

## Planning

L'événement de lancement du 25 mai 2021 réunira les partenaires clés et les parties associées, sous la présidence de la Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden. Un événement physique avec les partenaires clés sera combiné avec un livestream pour les parties associées. Un deuxième événement, intermédiaire, est prévu début 2022. Un événement de clôture est prévu fin 2022 ou début 2023. Dans l'intervalle, plusieurs activités thématiques seront organisées par les principaux partenaires.